



# COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DEPARTEMENTALES

RÉUNION RESTREINTE DU 23 JANVIER 2024

## INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

## POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

## COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE  
CATÉGORIE  
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

## COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



## APPEL A CANDIDATURE

### COUPES DU COMITÉ

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des FINALES des COUPES du COMITÉ qui auront lieu le :

**LE 09 MAI 2024**

Nous vous informons que pour une bonne organisation le complexe devra être munis au minimum de :

- 6 vestiaires
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir par boîte officielle de vos clubs vos retours.

## APPEL A CANDIDATURE

### COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des FINALES des COUPES DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL qui auront lieu le :

**LE 15 et 16 JUIN 2024**

Nous vous informons que pour une bonne organisation le complexe devra être munis de :

- 10 vestiaires
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir par boîte officielle de vos clubs vos retours.



## ATTENTION

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
  
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

## INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

### RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.  
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.

## COUPE DU COMITE - SENIORS 2 JEAN LESTRUHAUT

Quarts de finale du 18 Février 2024 à 14H30 – COMITE SENIORS 2

Match	CLUB	CLUB
1	MARLY LA VILLE ES 2	ST BRICE FC 2 ou GROSLAY FC 2
2	GARGES FCM 2 ou PERSAN US 2	ARGENTEUIL FC 2
3	ST OUEN L'AUMONE AS 3	ST LEU 95 FC2
4	BEZONS USO 2	ERMONT AS 2 ou SARCELLES AAS 3



## COUPE DU COMITE – U16

Quarts de finale du 18 Février 2024 à 14H30 – Comité U16

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS 3	ST BRICE FC 2
2	CERGY PONTOISE FC 4 ou DEUIL ENGHIEU FC 2	RC ARGENTEUIL 2
3	FC SOISY ANDILLY MARGENCY 2	ST OUEN L'AUMONE AS 2
4	BEAUCHAMP AS 2 ou MONTMORENCY FC 2	ECOUEU FC 4

## COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – U15 FEMININES

8èmes de finale du 10 Février 2024 à 15H00 – CVO U15 FEMININES

Match	CLUB	CLUB
1	ST BRICE FC 1	RC ARGENTEUIL 1
2	GONESSE RC 1	SARCELLES AAS 1
3	PONTOISIENNE JS 1	ENTENTE SANNOIS SOISY 1
4	BEZONS USO 1	ARGENTEUIL FC 1
5	COSMO TAVERNY 1	GARGES FCM 1
6	ERMONT AS 1	ST OUEN L'AUMONE AS 1
7	ES HERBLAY 1 ou PERSAN 03 US1	DEUIL ENGHIEU 1
8	CERGY PONTOISE FC 1	ERAGNY FC 1

## COUPE DU VAL D'OISE - CREDIT MUTUEL – U14

8èmes de finale du 10 Février 2024 à 15H00 – CVO U14

Match	CLUB	CLUB
1	VEMARS ST WITZ FC 1	RC ARGENTEUIL 1
2	ERMONT AS 1	CERGY PONTOISE FC 1
3	BEZONS USO 1	ST BRICE FC 1
4	ECOUEU FC 1	ST LEU 95 FC 1
5	SOISY ANDILLY MARGENCY 1	ST OUEN L'AUMONE AS 1
6	JOUY LE MOUTIER FC 1	SARCELLES AAS 1
7	MARLY LA VILLE ES 1	ACADEMIE FOOTBALL CL 1
8	FRANCONVILLE FC 1	GOUSSAINVILLE FC 1 ou SFC CHAMPAGNE 95 1

## COURRIERS CLUBS

Mail St Prix ES du 18/01

CVO U16 St Prix / Entente SSG programmé à 12h

Mail St Prix ES du 22/01

CVO Coutelier St Prix / Cosmo Taverny programmé à 16h

Mail AS TOHO du 22/01

La Commission confirme le forfait du FC Villiers le Bel CVO CDM, l'AS Toho qualifié pour le tour suivant



**Mail du FC Soisy AM du 22/01**

CVO U18 FC Soisy AM / Osny FC programmé à 13h

**Mail de l'ASC Belloy St Martin du 18/01**

CVO CDM Cergy Pontoise FC 5 / ASC Belloy St Martin 5, la rencontre est programmée le 18/02

**Mail du FCM Vaureal du 20/01**

CVO Anciens Vaureal FCM 1 / Entente MMB 1, la rencontre est programmée le 25/02